

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 15 novembre 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme AKPINAR-ISTIKUAM, Mme AVENA.

Date de convocation : 4 novembre 2016

Délibération n° : 56-2016

Objet : Aides facultatives - Secteur social gérontologique – mai, juin, juillet, août et septembre 2016

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués sur proposition du service social gérontologique s'élève à :

- 6 224,93 € pour le mois de mai 2016,
- 3 254,41 € pour le mois de juin 2016,
- 4 169,03 € pour le mois de juillet 2016,
- 2 671,24 € pour le mois d'août 2016,
- 4 330,23 € pour le mois de septembre 2016.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DRPA : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Deposé le 22 NOV. 2016



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE



PUBLIÉ LE 16 NOV. 2016